Solidaires DOUANES

Coronavirus

article du Parisien du 21 mars

Missions / Conditions de travail | ***Communiqué***

Eurostar : des masques tombés du train ?

I – BSITM vs COVID-19

Depuis le début de l'épidémie de coronavirus COVID-19, **les agents des Douanes de la brigade de surveillance intérieure du trans-Manche (BSITM) à gare du Nord effectuent leur mission de sûreté** transmanche au niveau de l'embarquement des trains Eurostar.

Pour assurer leur protection, l'administration leur fournit des masques datant de la précédente crise sanitaire, périmés depuis 2007. À ce moment-là, les hauts dirigeants assurent que la péremption ne concerne que l'élastique du masque et non la partie filtrante. Début mars, les stocks sont épuisés. La sûreté transmanche reste néanmoins assurée par les agents malgré le manque de protection individuelle et le risque encouru de contamination et de propagation du virus.

Le 16 mars 2020, la crise s'intensifiant au point d'instaurer le confinement de la population française, les agents envisagent de mettre en œuvre leur droit de retrait. Sans équipement de protection, ils estiment que leur situation de travail présente un danger grave et imminent pour leur santé physique. De plus, les annonces du gouvernement britannique de vouloir procéder à une « *stratégie d'immunité collective* », ont renforcé ce sentiment de danger au sein des agents de l'unité.

II – L'affaire des masques cachés

Le 17 mars 2020, les agents se rendent au niveau des locaux de la société Géopart (société qui gère les soutes des trains Eurostar), afin d'y effectuer les contrôles de sûreté des bagages de soutes.

Sur place, ils ont été surpris de découvrir des palettes de cartons dont une des étiquettes mentionnait « *10 boites de 50 masques FFP2 NR – Paul Boyé technologies – Demi-masques filtrants contre les particules – Ref MPB2.1 – Date de péremption : 06/2023 – Lot de fabrication : 06/18-5* ».

Ces masques de protection appartiendraient à la SNCF et seraient destinés à leurs agents.

Pour SOLIDAIRES Douanes, laisser dormir des stocks de masques dans des cartons lorsque l'on sait la situation des personnels soignants en France est tout simplement honteux. De plus, l'hôpital Lariboisière est situé à proximité immédiate de la gare du Nord.

III – Buzz sur les réseaux sociaux

Avec la polémique grandissante de la pénurie de masques en France, **SOLIDAIRES Douanes dénonce immédiatement sur les réseaux sociaux l'existence de ces cartons de masques cachés** à gare du Nord dans un post sur *Facebook*, mais également sur *Twitter* et sur *Instagram*[1].

1 https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=3176039069073983&id=156084881069432
https://twitter.com/SolidR_DOUANES/status/1239890365278273536?s=20 ; https://www.instagram.com/p/B91Y17Io8n5/

Syndicat SOLIDAIRES Douanes
93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50
http://solidaires-douanes.org/ SolidairesDouanes SolidR_DOUANES solidaires_douanes

Les internautes, choqués, partagent ces post/tweet à maintes reprises sur les réseaux sociaux.
Le scandale fera un buzz en haut lieu au point que le ministre de l'Action et des Comptes publics, M. Darmanin, aura une visioconférence avec le Directeur interrégional (DI) d'Île-de-France à ce propos.

IV – Réapparition inattendue des masques

Toujours le 17 mars 2020, SOLIDAIRES Douanes, lors d'un entretien téléphonique avec le DI IDF, demande des protections individuelles (masques et protections oculaires) pour tous les agents de la BSITM sous peine qu'ils exercent leur droit de retrait. Le Directeur retrouve alors un stock de 80 masques, qui permettra aux agents de tenir jusqu'au soir même.

Le 18 mars 2020, le directeur réussit à récupérer 1000 masques au sein de la Direction régionale de Paris et 50 masques auprès de la SNCF (qui viendraient de nos fameux cartons?!).
Concernant les protections oculaires, si commande est faite immédiatement, elle ne pourra pas être livrée avant le 3 avril 2020. SOLIDAIRES Douanes propose donc au Directeur de réquisitionner les sur-lunettes que les agents utilisent au stand de tir. Celui-ci accepte cette proposition.

V – Quand *Le Parisien* s'en mèle et s'emmêle

Le 21 mars 2020, un article s'intitulant : « *Coronavirus : des policiers réclament l'accès aux masques réquisitionnés à la gare du Nord, à Paris* » paraît dans le journal *Le Parisien*[2].

Cet article est illustré d'une photo des cartons de masques prise par nos soins et diffusée le 17 mars sur nos réseaux sociaux. En introduction nous pouvons lire :
« *Les masques FFP2 de l'entreprise ferroviaire peuvent être utilisés par les douaniers, mais pas par les policiers en charge des contrôles transfrontaliers. Ces derniers menacent d'exercer leur droit de retrait.* »

En réponse à cet article, SOLIDAIRES Douanes a contacté *Le Parisien* et les syndicats de Police pour leur signifier que ces informations sont fausses. Nous avons également répondu à cet article via nos réseaux sociaux[3]. Ce, sans réponse de la part du journal *Le Parisien*, ni des syndicats de Police.
Dans cette « *guerre* », nous sommes tous en attente de matériel pour exercer nos missions au mieux. La Police, la Douane, ainsi que toutes les autres professions qui sont au contact de la population, devons nous serrer les coudes face à cette crise.

Concernant les stocks périmés que nous a fourni l'administration en début de crise, des études récentes ont démontré que la péremption vient du fait que la filtration électrostatique du masque n'est plus assurée. Ainsi, le masque ne rempli plus son rôle de protection. Il est nullement question de l'élastique tenant le masque.

Selon l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS), les masques FFP sont sujets à un vieillissement naturel. C'est pourquoi ils ont une date de péremption au-delà de laquelle leur efficacité ne peut être garantie.
Sur le plan juridique, dès lors que la date de péremption est dépassée, les masques de protection respiratoire ne peuvent être ni revendus, ni mis à disposition, ni cédés même à titre gratuit, ni utilisés.
Aussi, l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) donne un délai de péremption des masques FFP2 de 4 à 5 ans à compter de la date de fabrication.

L'État français a-t-il donc volontairement véhiculé une fausse information[4] pour éviter un droit de retrait massif de la part des agents publics et des salariés du privé ? Pour préserver son économie, notre gouvernement a-t-il sciemment fait prendre des risques aux français, au détriment de leur santé et de leur vie pour certains ?

SOLIDAIRES Douanes dénonce un scandale sanitaire grave du fait de l'impréparation de l'État et de la mise en danger de sa population pour empêcher une crise économique inévitable. Le peuple n'a pas a payer les conséquences de la politique capitalo-libérale menée ces dernières années par nos dirigeants.

Paris, le lundi 23 mars 2020

2 leparisien.fr/faits-divers/coronavirus-gare-du-nord-a-paris-des-policiers-reclament-l-acces-aux-masques-sncf-21-03-2020-8285100.php?
3 www.facebook.com/156084881069432/posts/3186415341369689 ; https://twitter.com/SolidR_DOUANES/status/1241427502154858497?s=20
4 Instruction MINSANTE/CORRUSS n°2020_20: Conduite à tenir pour l'utilisation de masques FFP2 avec une date de péremption dépassée ; https://www.20minutes.fr/societe/2742251-20200317-coronavirus-nouvelle-aquitaine-deux-millions-masques-perimes-bientot-distribues

Syndicat SOLIDAIRES Douanes
93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50
http://solidaires-douanes.org/ SolidairesDouanes SolidR_DOUANES solidaires_douanes